

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**LA SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE**

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs- Z.I. La Charguia II 2035 ARIANA Aéroport.

La Société Air Liquide Tunisie publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2012. Ces états sont accompagnés du rapport général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Mohamed MEHDI (ECC MAZARS) et Mr Mourad GUELLATY (Cabinet Mourad GUELLATY).

ACTIFS**Exercice clos au 31/12/2012**

<i>(Chiffres en Dinars tunisiens)</i>	Notes	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	(1)	1 868 613	1 103 015
Moins: amortissements		-1 044 404	-992 146
		824 209	110 869
Immobilisations corporelles	(1)	96 489 999	91 143 757
Moins: amortissements		-59 155 769	-54 259 053
		37 334 230	36 884 704
Immobilisations financières	(2)	927 960	897 874
Moins: provisions		-92 837	-92 837
		835 123	805 037
Total des Actifs immobilisés		38 993 562	37 800 610
Autres actifs non courants			
Total des actifs non courants		38 993 562	37 800 610
Actifs courants			
Stocks		3 952 270	3 700 870
Moins: provisions		-14 837	-14 837
	(3)	3 937 433	3 686 033
Clients et comptes rattachés		20 175 443	16 660 930
Moins: provisions		-292 247	-232 848
	(4)	19 883 196	16 428 082
Autres actifs courants		9 718 541	9 709 095
Moins: provisions			
	(5)	9 718 541	9 709 095
Placements et autres actifs financiers		10 697	10 062
Moins: provisions			
	(6)	10 697	10 062
Liquidités et équivalents de liquidités	(7)	626 905	742 958
Total des actifs courants		34 176 772	30 576 230
TOTAL DES ACTIFS		73 170 334	68 376 840

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
Exercice clos au 31/12/2012

<i>(Chiffres en Dinars tunisiens)</i>	Notes	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Capitaux propres			
Capital social		27 758 550	26 023 650
Réserves		2 688 413	2 401 139
Subventions d'investissements		1 199 204	1 421 312
Fonds Social		24 970	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		31 671 137	29 846 101
Résultat de l'exercice		11 341 004	7 108 714
dont: Compte Spécial d'Investissement (à déduire du résultat de l'exercice)		2 523 500	1 720 000
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	(8)	43 012 141	36 954 815
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts		3 081 918	81 920
Autres passifs financiers	(9)	11 938 215	12 492 656
Provisions	(10)	67 735	1 667 735
Total des passifs non courants		15 087 868	14 242 311
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(11)	7 819 162	6 077 343
Autres passifs courants	(12)	4 055 039	1 629 254
Concours bancaires et autres passifs financiers	(13)	3 196 124	9 473 117
Total des passifs courants		15 070 325	17 179 714
Total des passifs		30 158 193	31 422 025
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		73 170 334	68 376 840

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2012
(modèle de référence)

<i>(Chiffres en Dinars tunisiens)</i>	Notes	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Revenus	(14)	28 880 935	22 077 778
Coût des ventes	(15)	-18 065 806	-12 938 399
Marge brute		10 815 129	9 139 379
Autres produits d'exploitation	(16)	663 756	782 512
Frais de distribution	(17)	-574 523	-447 736
Frais d'administration	(18)	-1 811 688	-2 199 959
Autres charges d'exploitation	(19)	-890 560	-819 665
Résultat d'exploitation		8 202 114	6 454 531
Produits financier nettes	(20)	201 029	339 046
Produits des placements		-	158
Produits des participations	(21)	1 950 035	2 962 263
Autres gains ordinaires		1 376 842	11 571
Autres pertes ordinaires		-438 024	-
Dotation aux provisions pour risques et charges		-	-1 600 000
Reprise sur provisions pour risques et charges	(22)	1 600 000	
Résultat des activités ordinaires avant impôt		12 891 996	8 167 569
Impôt sur les sociétés	(24)	-1 550 992	-1 058 855
Résultat des activités ordinaires après impôt		11 341 004	7 108 714
Effet des modifications comptables			
Résultat après modifications comptables		11 341 004	7 108 714

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
Exercice clos au 31/12/2012
(modèle de référence)

<i>(Chiffres en Dinars tunisiens)</i>	Notes	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		36 009 222	24 064 501
Intérêts reçus		1	1 002
Encaissements provenant des placements à court terme		-	8 476
Décaissements en faveur des fournisseurs d'exploitation et du personnel		-20 588 487	-19 491 935
Décaissements en faveur de l'Etat (impôts et taxes)	(25)	-1 798 140	-1 984 672
Intérêts payés		-458 829	-379 028
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		13 163 767	2 218 344
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(26)	-6 132 273	-5 611 003
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	11 571
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-6 132 273	-5 599 432
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement dépôt de garantie			
Décaissement dépôt de garantie	(27)	-609 418	-8 160
Dividendes et autres distributions payés	(28)	-4 991 006	-10 007 708
Dividendes et autres distributions reçus	(29)	1 950 000	2 962 263
Encaissement d'emprunts	(30)	7 000 000	-
Remboursement d'emprunts	(31)	-1 779 798	-8 808
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		1 569 778	-7 062 413
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	(32)	-63 300	-49 176
Variation de trésorerie		8 537 972	-10 492 677
Trésorerie au début de l'exercice		-8 730 159	1 762 518
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(33)	-192 187	-8 730 159

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31 DECEMBRE 2012						
PRODUITS		CHARGES			Période allant du 01 Janvier au 31 DECEMBRE	
					2 012	2 011
Revenus et autres produits	28 880 935	Déstockage de production		1 561 487		
Total	28 880 935	Total		1 561 487	Production	27 319 448
Production	27 319 448	Achats consommés		9 238 597	Marge sur coût matières	18 080 851
Marge sur coût matières	18 080 851	Autres charges externes		3 109 811		
Total	18 080 851	Total		3 109 811	Valeur Ajoutée Brute	14 971 040
Valeur Ajoutée Brute	14 971 040	Impôts et taxes		70 561		
		Charges de personnel		3 313 394		
Total	14 971 040	Total		3 383 955	Excédent brut d'exploitation	11 587 085
Excédent brut d'exploitation	11 587 085	Autres charges ordinaires		7 043 822		
Autres produits d'exploitation	663 756	Dotations aux amortissements				
Produits des participations	1 950 035	et aux provisions ordinaires	3 426 296			
Produits des placement	0	Charges Diverses	622 430			
Produits Financiers	1 207 108	Autres Pertes	438 024			
Reprise de provision pour risque	1 600 000	Charges Financières	1 006 079			
Autres gains	1 376 842	I. S.	1 550 993			
			7 043 822			
Total	18 384 826	Total		7 043 822	Résultat des activités ordinaires	11 341 004
Résultat positif des activités ordinaires	11 341 004	Effet négatif des modifications comptables			Résultat net après modifications comptables	7 108 714

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

- Les états financiers de la société Air Liquide Tunisie SA sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes.
- Les états financiers sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2012.
- Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.
- L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles de référence prévus par la norme comptable générale.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

▪ **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique). L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

▪ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions	5 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Emballages commerciaux	10 %
Matériel informatique	33.33 %

La date de départ des amortissements est celle de leur mise en service. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata temporis.

▪ **Revenus**

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente des marchandises, des produits fabriqués et des prestations de services.

↳ Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque, l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété. En général, ce transfert s'opère lors de la livraison de la marchandise.

↳ Prestations de services

Les revenus découlant des prestations de services sont comptabilisés au fur et à mesure de l'exécution du service.

▪ **Stocks**

Les stocks de la société comprennent :

- Les matières premières
- Les matières consommables
- Les produits finis (gaz fabriqués)
- Les marchandises (gaz et autres produits importés)

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leurs prix de revient qui comprennent les prix d'achat majorés des frais d'approche.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et valorisés selon la méthode de prélèvement par lot.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation.

▪ **Opérations libellées en monnaies étrangères**

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération, à l'exception de celles faisant l'objet d'une couverture de change à terme, constatées au cours de couverture.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en devises et ne faisant pas l'objet d'une couverture à terme sont actualisés au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont portés, respectivement, dans les comptes de charges ou de produits financiers.

2. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS**BILAN - ACTIF****NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes au 31/12/2011	Acquisitions	Virements de compte à compte	Valeurs brutes au 31/12/2012
Immobilisations incorporelles	1 103 015	0	765 598	1 868 613
Logiciels	1 083 015		765 598	1 848 613
Fonds de commerce	20 000			20 000
Immobilisations corporelles	91 143 757	6 111 840	<765 598>	96 489 999
Terrains	1 191 384			1 191 384
Constructions	2 338 287		522 599	2 860 887
Matériel et outillage	27 590 249		13 453 509	41 043 758
Matériel de transport	2 456 052	128 917	45 300	2 630 269
M.M.B & A.A.I	10 516 064		2 000 925	12 516 989
Emballages	30 265 056		2 853 200	33 118 255
Immobilisations encours	16 786 665	5 982 923	<19 641 131>	3 128 457
Total	92 246 772	6 111 840		98 358 612

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

Rubriques	Amortissements au 31/12/2011	Dotations 2012	Autres variations	Amortissements au 31/12/2012
Immobilisations incorporelles	992 146	52 258	0	1 044 404
Logiciels	992 146	52 258		1 044 404
Fonds de commerce				0
Immobilisations corporelles	54 259 053	4 899 737	<3 021>	59 155 769
Terrains				
Constructions	1 526 324	134 405		1 660 729
Matériel et outillage	20 897 877	2 165 741		23 063 618
Matériel de transport	1 907 222	194 508		2 101 730
M.M.B & A.A.I	5 977 401	895 185		6 872 586
Emballages	23 950 229	1 509 898	<3 021>	25 457 106
Total	55 251 199	4 951 995	<3 021>	60 200 173

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Rubriques	2012	2011
Titres de participation (a)	754 046	754 046
Prêts au personnel (b)	61 103	59 518
Dépôts et cautionnements	112 811	84 310
Total brut	927 960	897 874
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	<92 837>	<92 837>
Total net	835 123	805 037

(a) Le solde de ce compte comprend principalement la valeur des titres détenus dans notre filiale, la société Air Liquide Tunisie Services, pour un montant de 749 940DT correspondant à la détention de 99,99 % de son capital.

(b) Il s'agit de la partie à plus d'un an des prêts accordés au personnel.

NOTE 3 : STOCKS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2012	2011
Matières premières	355 804	290 870
Matières consommables	2 625 997	2 490 529
Gaz fabriqués	199 354	701 951
Travaux en cours	135 861	4 890
Marchandises en transit	635 254	212 630
Total brut	3 952 270	3 700 870
Provision pour dépréciation des stocks	<14 837>	<14 837>
Total net	3 937 433	3 686 033

NOTE 4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2012	2011
Air Liquide Tunisie Services	16 359 151	12 657 660
Autres clients	3 816 292	4 003 270
Total brut	20 175 443	16 660 930
Provision pour dépréciation des clients	<292 247>	<232 848>
Total net	19 883 196	16 428 082

NOTE 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2012	2011
Taxe de formation professionnelle	141 002	172 822
Charges payées ou comptabilisées d'avance	79 536	43 450
Sociétés du Groupe (a)	296 878	714 387
Consignations en douane	41 305	135 820
Produits à recevoir (b)	5 459 493	5 255 469
TVA	2 234 643	2 134 582
Impôt sur les sociétés		106 318
Autres comptes d'actifs courants	1 465 684	1 146 247
Total brut	9 718 541	9 709 095
Provision pour dépréciation des autres actifs	-	-
Total	9 718 541	9 709 095

(a) Ce poste enregistre principalement les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie Services pour le compte d'Air Liquide Tunisie.

(b) Ce poste enregistre notamment la redevance due par Air Liquide Tunisie Services à Air Liquide Tunisie au titre de l'exercice 2011 pour un montant de 4 352 461 DT ainsi que les intérêts de retard sur les factures commerciales échues et non payées par Air Liquide Tunisie Services pour un montant de 888 507 DT.

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2012	2011
Prêts à moins d'un an accordés au personnel	8 697	8 062
Titres de placement	2 000	2 000
Total brut	10 697	10 062
Provision pour dépréciation des prêts	-	-
Total net	10 697	10 062

NOTE 7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2012	2011
Banque de Tunisie	562 998	251 149
UBCI	4 062	25 708
Autres établissements bancaires	57 389	462 053
Caisses	2 456	4 048
Total	626 905	742 958

BILAN - PASSIF**NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES**

Le tableau de variation des capitaux propres au 31 Décembre 2012 se détaille comme suit :

	Au 31 décembre 2011 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2011 (conformément à l'AGO du 30 mai 2012)	Autres variations	Au 31 décembre 2012 (avant affectation du résultat)
Capital social (a)	26 023 650		1 734 900	27 758 550
Réserve légale	2 385 502	216 863		2 602 365
Fond Social	0	90 000	<65 030>	24 970
Autres réserves	15 637	85 310	<14 899>	86 048
Subvention d'investissement	1 421 312		<222 108>	1 199 204
Report à nouveau	0			0
Résultat de l'exercice	7 108 714	<7 108 714>	11 341 004	11 341 004
Compte spécial d'investissement	0	1 720 000	<1 720 000>	0
Total	36 954 815	<4 996 541> (b)	11 053 867	43 012 141

(a) Le capital est divisé en 1 110 342 actions de 25 Dinars chacune.

(b) Il s'agit des dividendes décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les Etats Financiers de 2011.

Les principaux actionnaires sont les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
Air Liquide International	656 330	59,11%
Banque de Tunisie	213 000	19,18%
Banque Nationale Agricole	122 826	11,06%
Autres	118 186	10,65%
Total	1 110 342	100,00%

NOTE 9 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste correspond aux dépôts de garantie reçus des clients. Ces dépôts sont remboursables à la restitution des emballages dans l'état où ils ont été pris par le client.

NOTE 10 : PROVISIONS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2012	2011
Provisions pour risques	67 735	1 667 735
Total	67 735	1 667 735

NOTE 11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2012	2011
Fournisseurs d'exploitation	4 366 486	2 608 507
Fournisseurs d'immobilisation	1 236 865	2 604 892
Fournisseurs d'immobilisation Retenue de G	5 837	39 274
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	2 209 974	593 766
Fournisseurs d'immobilisation, factures non parvenues	-	230 904
Total	7 819 162	6 077 343

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2012	2011
Charges à payer	(a)	752 267	597 964
C.N.S.S.		312 568	239 931
Compte courant actionnaires	(b)	56 272	50 738
Clients créditeurs		-	267 922
Société du Groupe	(c)	1 167 715	55 487
Impôts et taxes		1 432 791	404 736
Autres créditeurs		333 426	12 475
Total		4 055 039	1 629 254

(a) Ce poste comprend pour l'essentiel les charges du personnel à payer au titre des congés payés, des départs à la retraite et des bonus.

(b) Il s'agit des jetons de présence et des dividendes à payer.

(c) Ce poste enregistre les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie SA pour le compte d'Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 13 : CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2012	2011
Banque de Tunisie	819 091	9 456 928
Echéance Emprunts à moins d'un an	2 377 033	16 189
Total	3 196 124	9 473 117

ETAT DE RESULTAT**NOTE 14 : REVENUS**

Le solde de ce poste englobe notre chiffre d'affaires réalisé sur les ventes de gaz et de matériel durant l'année 2012.

Rubriques	2 012	2 011
Chiffre d'affaires	28 880 935	22 077 778

NOTE 15 : COUT DES VENTES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 012	2 011
Achats consommés	10 757 190	8 110 214
Frais de personnel	2 343 704	1 805 482
Services extérieurs	2 108 022	1 383 051
Amortissements et provisions	2 856 890	1 639 652
Total	18 065 806	12 938 399

NOTE 16 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 012	2 011
Location	41 200	40 000
Produits divers d'exploitation	400 448	491 973
Quote-part des subventions d'investissement Inscrite au résultat	222 108	250 539
Total	663 756	782 512

NOTE 17 : COUTS DE DISTRIBUTION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 012	2 011
Achats non stockés	14 644	24 879
Frais de personnel	128 542	107 786
Services extérieurs	133 634	121 137
Amortissements et provisions	297 703	193 934
Total	574 523	447 736

NOTE 18 : CHARGES ADMINISTRATIVES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 012	2 011
Frais du personnel administratif	841 148	984 388
Services extérieurs	685 633	988 231
Achats non stockés	28 251	44 926
Amortissements et provisions	256 656	182 414
Total	1 811 688	2 199 959

NOTE 19 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 012	2 011
Redevance Air Liquide SA	329 620	357 796
Diverses charges ordinaires	479 812	308 720
Amortissements et provisions	15 044	67 735
Services extérieurs	66 084	85 414
Total	890 560	819 665

NOTE 20 : PRODUITS FINANCIERS NETS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 012	2 011
Charges financières	<1 006 079>	<595 828>
Intérêts débiteurs des comptes courants	<285 201>	<385 140>
Intérêts des emprunts	<244 560>	
Escompte	<3 018>	
Pertes de change	<473 300>	<210 688>
Produits financiers	1 207 108	934 874
Intérêts de retard (a)	866 097	888 508
Intérêts créditeurs des comptes courants	1	1 002
Gain de change	341 010	45 364
Produits financiers nets	201 029	339 046

(a) Ce poste enregistre principalement le montant des intérêts de retard sur les factures commerciales échues et non payées par Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 21 : PRODUITS DES PARTICIPATIONS

Il s'agit des dividendes perçus de notre filiale Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2011.

NOTE 22 : REPRISE SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La société a repris une provision pour risques et charges de 1 600 000 DT devenue sans objet.

NOTE 23 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt a été calculé en prenant en compte les réintégrations et les déductions fiscales ainsi que les exonérations d'impôt provenant des opérations d'exportation et d'investissement.

NOTE 24 : IMPOTS ET TAXES PAYES

Ce poste représente les règlements des acomptes provisionnels, les droits et taxes mensuels ainsi que les paiements dus suite à la reconnaissance de dette pour le contrôle fiscal.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**NOTE 25 : INTERETS PAYES**

Ce poste représente les encaissements des intérêts débiteurs des comptes bancaires, ainsi que ceux des emprunts.

NOTE 26 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS

Ce poste représente les paiements sur investissements corporels et incorporels réalisés au cours de l'exercice 2012.

NOTE 27 : DECAISSEMENT PROVENANT DES DEPOTS DE GARANTIE

Ce poste représente les décaissements liés aux dépôts de garantis d'emballage.

NOTE 28 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS PAYES

Le solde de ce poste représente les dividendes payés par Air Liquide Tunisie au titre de l'exercice 2011.

NOTE 29 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS REÇUS

Le solde de ce poste représente les dividendes reçus d'Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2011.

NOTE 30 : ENCAISSEMENT EMPRUNT

Le solde de ce poste représente le montant de l'emprunt contracté auprès de la BT pour un montant de 7 000 000 Dinars.

NOTE 31 : REMBOURSEMENT D'EMPRUNT

Le solde de ce poste représente les remboursements de l'emprunt contracté auprès de la BT ainsi que les échéances de leasing.

NOTE 32 : INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de ce poste représente l'incidence des variations des taux de change sur les liquidités en devises.

NOTE 33 : TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 012
Banque de Tunisie	<256 094>
UBCI	4 062
Autres établissements bancaires	57 389
Caisses	2 456
Total	<192 187>

NOTE 34 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit :

Rubriques	2012	2011
Cautions douanières	22 138	26 550
Cautions sur marchés	12 035	7 827
Total	34 173	34 377

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE AU 31 DECEMBRE 2012

Charges par destination	Montant	Ventilation				Observations
		Achats consommés (1)	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges	
Coût des ventes	18 065 806	10 757 190	2 343 704	2 856 891	2 108 021	
Frais de distribution	574 523	14 643	128 542	297 705	133 633	
Frais d'administration	1 811 688	28 251	841 148	256 656	685 633	
Autres charges d'exploitation	890 560			15 044	875 516	
I/S	1 550 992				1 550 992	
	22 893 569	10 800 084	3 313 394	3 426 296	5 353 795	

(1) Achats consommés de matières stockées, de matières non stockées et de fournitures

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires ;

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- l'audit des états financiers de société AIR LIQUIDE TUNISIE SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport, faisant ressortir un total bilan de 73 170 334 DT et un résultat bénéficiaire de 11 341 004 DT;
- les autres obligations légales et réglementaires.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Air Liquide Tunisie SA au 31 décembre 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

2- En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

3- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telles que modifiées par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005,

et sur la base de nos travaux effectués conformément aux Normes Internationales d'Audit, nous n'avons pas relevé d'insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Tunis le, 24/04/2013



ECC MAZARS

Mourad
Guellaty

Mohamed MEHDI

Mourad GUELLATY

RAPPORT SPECIAL - EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2012

Mesdames et Messieurs les actionnaires ;

En application des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement réalisées :

Votre Conseil d'Administration du 16 Avril 2013 a ratifié une convention de mise à la disposition de la société AIR LIQUIDE SPECNA SARL de l'unité Floxfill de production des GPM moyennant le paiement d'une somme égale au montant de l'amortissement. Le montant facturé au titre de cette convention s'est élevé en 2012 à 198 899 Dinars.

2. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 dont voici les principaux volumes :

- Contrat de licence de technologie signé avec AIR LIQUIDE SA le 26 décembre 2005 tel que modifié par avenant daté du 1^{er} janvier 2012, autorisés respectivement par votre conseil d'administration du 18 novembre 2000 et du 19 novembre 2012 et ayant pour objet la concession de la licence d'exploitation de la technologie pour la fabrication, l'utilisation et la commercialisation moyennant une redevance de 3,1% calculée par rapport aux ventes nettes de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA et ses

filiales. Le montant total facturé par AIR LIQUIDE SA en 2012 au titre de cette convention s'est élevé à 1 473 776 DT.

- Contrat de licence de marques conclu avec AIR LIQUIDE SA le 28 mai 1998 tel que modifié par avenant daté du 1^{er} janvier 2012, autorisés respectivement par votre conseil d'administration du 10 décembre 1998 et du 19 novembre 2012 et ayant pour objet la concession de la licence de marques moyennant le paiement d'une redevance de 0,3% calculée sur les ventes nettes de AIR LIQUIDE TUNISIE SA et ses filiales. Le montant total facturé par AIR LIQUIDE SA en 2012 au titre de cette convention s'est élevé à 160 153 DT.
- La société AIR LIQUIDE TUNISIE SA loue à la société AIR LIQUIDE SPECNA des constructions édifiées sur un terrain à usage industriel d'une superficie de 1000 m² sis à la zone industrielle de Borj Cedria pour une durée de dix ans commençant le 1er décembre 2010. Le loyer annuel est fixé à la somme globale et forfaitaire de 40 000 DT hors taxes payable trimestriellement. Le loyer est augmenté de 3 % par an à partir de la deuxième année. Cette convention a été ratifiée par votre Conseil d'Administration du 21 Avril 2011. Le montant total facturé par AIR LIQUIDE TUNISIE SA en 2012 au titre de cette convention s'est élevé à 41 303 DT.
- Convention de fournitures et de services signée avec AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA en date du 2 Août 1993 telle que modifiée par l'avenant du 1^{er} Janvier 2012, autorisées respectivement par votre Conseil d'Administration du 17 décembre 1993 et du 19 Novembre 2012 et portant sur la commercialisation des gaz industriels et médicaux fabriqués ou importés ainsi que le matériel médical et de soudage et les prestations fournies par AIR LIQUIDE TUNISIE SA dans les domaines de l'assistance technique, de la gestion, et de la mise à disposition de la logistique.

Le montant total facturé en 2012 à AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA au titre de cette convention s'est élevé à 5 747 113 DT Hors taxes. Le montant non encore réglé à la date du 31 décembre 2012 s'élève à 11 134 053 DT relatif aux redevances au titre des exercices 2011 et 2012.

- Convention de crédit fournisseur signée le 1^{er} décembre 2006 avec AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA et autorisée par votre conseil d'administration du 25 décembre 2006 ayant pour objet la facturation des intérêts de retard relatifs aux créances échues et impayées. Le montant total facturé à AIR

LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA en 2012 au titre de cette convention s'est élevé à 866 097 DT Hors taxes. Le montant non encore réglé à la date du 31 décembre 2012 s'élève à 1 806 570 DT relatif aux intérêts de retard des créances échues et impayées.

3. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

a) *Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :*

- La rémunération du Directeur Général de la société Air Liquide Tunisie SA pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2012 s'est élevée à 357 322 DT. Cette rémunération se compose du salaire fixe, du salaire variable et de la prise en charge, en tant qu'expatrié, d'un logement de fonction. Le Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de fonction.

- La société a alloué en 2012 des jetons de présence au profit des administrateurs d'un montant total de 85 000 DT.

- La société a alloué en 2012 des jetons de présence au profit des membres du comité d'audit d'un montant total de 15 000 DT.

b) *Les obligations et engagements de la société Air Liquide Tunisie SA envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, se présentent comme suit (en DT) :*

	<u>D.G</u>		<u>DGA</u>		<u>PCA</u>		<u>Administrateurs</u>	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012
Salaires	260 540	65 000						
Avantages à court terme	96 782							
Jetons de présence	7 727	7 727			22 955	22 955	69 318	210 072
Autres avantages à long terme								
Paiements en actions								
Total	365 049	72 727	0	0	22 955	22 955	69 318	210 072

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis le, 24/04/2013



Mourad

Guellaty

Mohamed MEHDI

Mourad GUELLATY